



Traité Yebamot

Michna 4 - Chapitre 5

[ד] כיצד: עשה מאמר בזו, ומאמר בזו--צריכות שני גיטין, וחליצה. מאמר בזו, ובעל לזו--צריכות שני גיטין, וחליצה. מאמר בזו, וגט לזו--צריכות גט, וחליצה. מאמר בזו, וחלץ לזו--הראשונה צריכה גט. גט לזו, וגט לזו--צריכות ממנו חליצה. גט לזו, ובעל לזו--צריכה גט, וחליצה. גט לזו, ומאמר לזו--צריכה גט, וחליצה. גט לזו, וחלץ לזו--אין אחר חליצה כלום.

Comment cela ? S'il s'est engagé vis-à-vis de chacune, il faut un acte de divorce pour chacune et il devra faire la 'Halitsa avec l'une d'elles. S'il s'est engagé vis-à-vis d'une puis a divorcé avec l'autre, il devra divorcer avec la première et faire la 'Halitsa avec l'une d'elles. S'il s'est engagé vis-à-vis d'une, puis a eu des rapports avec l'autre, il doit divorcer avec les deux et faire la 'Halitsa. S'il s'est engagé vis-à-vis d'une puis a fait 'Halitsa à l'autre, il doit divorcer avec la première. S'il a divorcé avec l'une puis a eu des rapports avec l'autre, il doit divorcer avec la deuxième et faire la 'Halitsa. S'il a divorcé avec l'une puis s'est engagé vis-à-vis de l'autre, il doit divorcer avec la deuxième et faire la 'Halitsa. S'il a divorcé avec l'une puis fait la 'Halitsa à l'autre, il n'a plus rien à faire avec elles après la 'Halitsa.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions